



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du jeudi 05 octobre 2017 à Fournet-Blancheroche

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Dominique Mollier, Catherine Rognon.
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Régis Ligier, Paul Moureaux, Denis Nappez, Serge Orny, Bruno Todeschini, Gilles Robert, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin, Pierre-Jean Wycart.

Absents excusés :

- Madame Maryse Mainier, Nathalie Pepe-Aubry, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Patrick Bertin, Cédric Bôle, Serge Cagnon, Fabien Cartier, Roland Martin, Anthony Mérique.

Monsieur Samuel Houser a été élu secrétaire.

Madame Christelle Vuillemin donne procuration à Monsieur Jean-Pierre Frigo.

Observateurs :

- Messieurs Delavelle, Nancy
- Madame Carette

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie Monsieur Pierre-Jean Wycart pour l'accueil au sein de la commune de Fournet-Blancheroche.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Monsieur Patrick Laithier signale que son nom a été omis dans la commission Culture et Patrimoine. Le comité approuve cet ajout et valide le compte-rendu de la séance précédente : 07 septembre.

Approbation à l'unanimité.

➤ CONVENTION DE STAGE « ANIMATION DES CHEMINS DE LA CONTREBANDE »

Monsieur le Président expose aux membres du conseil qu'il a été saisi d'une demande formulée par Madame Francine Chopard pour effectuer un stage en vue d'obtenir un certificat de qualification professionnelle d'activités de randonnée de proximité et d'orientation dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Ce stage non rémunéré, d'une durée minimum de 50 heures réparties entre le 1er octobre et le 31 mai aura pour objet de faire découvrir les sentiers de randonnée pédestre, de vélo ainsi que les sentiers raquettes du territoire. Elle sera encadrée par un accompagnateur moyenne montagne diplômé, Monsieur Patrick Bruot, employé par la Communauté de Communes du Plateau du Russey.

Une attention particulière sera portée sur les chemins de la contrebande, un programme des sorties sera proposé à la clientèle par l'office de tourisme du Pays Horloger.

Ce stage doit faire l'objet de deux conventions, la première entre l'organisme de formation et le pays horloger et la deuxième entre le Pays Horloger et Patrick Bruot, qui assumera la responsabilité de maître de stage.

Approbation à l'unanimité.

M Vuillemin précise que cette stagiaire est originaire des Combes.

M Robert souligne son intérêt pour cette démarche car cela préfigure un service de randonnée unifié.

M Wycart s'interroge sur la disponibilité de Patrick Bruot pour conduire cette nouvelle mission.

M Robert précise que Patrick Bruot travaille toujours avec un réel enthousiasme.

➤ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME DE PROTOTYPAGE

M le Président rappelle que la plateforme technologique Microtechniques-Prototypage est portée par les lycées Edgar Faure et Jules Haag depuis 2003, elle a vocation à être :

- Une ressource de formation
- Une ressource technologique pour les PMI du secteur

Le Pays Horloger en fait partie au même titre que le Conseil Régional et soutient ponctuellement certains investissements.

Les plateformes ont été regroupées en 2016 au sein d'une structure unique le GIP Formation Tout au Long de la Vie qui leur permet une meilleure assise financière et les conforte. Par ailleurs le rectorat a fait le choix de consolider le poste d'animateur qui permet à la plateforme de fonctionner, cela se ressent positivement sur le chiffre d'affaire de la plateforme. Notre inquiétude réside dans le fait que les décisions ne sont plus prises localement.

Nous avons reçu un projet de convention sans concertation préalable, déjà signé par tous les services de l'éducation nationale. Nous leur avons indiqué qu'il nous fallait délibérer pour l'approuver et nous avons sollicité un rendez-vous avec Mme le Proviseur.

Dans l'ensemble la convention présente effectivement le nouveau fonctionnement de la plateforme mais les engagements du PETR tels que présentés (art 14) ne sont pas acceptables.

C'était une 1^{ère} rencontre depuis sa prise de fonction. Elle a pris acte de l'absence de concertation.

Nous avons convenu d'accepter la convention en l'état pour ne pas bloquer la plateforme mais d'y adjoindre un avenant rappelant que la participation du Pays Horloger se limite à un soutien ponctuel à l'investissement sur le site de Morteau exclusivement.

M Frigo précise que le vrai problème de ce GIP est que nous ne siégeons pas dans les instances ce qui ne permet pas un fonctionnement transparent et concerté.

M Vuillemin demande quel est l'intérêt de ce partenariat pour le Pays Horloger.

M Frigo répond que l'intérêt réside dans le lien entre le monde de la formation et les entreprises. Il y a eu de belles réalisations notamment depuis l'arrivée de M Plachta qui déploie beaucoup d'énergie dans l'animation de la plateforme.

M Binétruy ajoute que cela a permis au lycée de s'équiper. Tous ceux qui doivent payer doivent être dans la gouvernance.

M Leroux ne souhaite pas bloquer la démarche, nous redisons notre désaccord et nous proposons une solution alternative en proposant un amendement.

M Vuillemin ajoute qu'il conviendrait de préciser la durée de la convention à l'article 5.

Approbation à l'unanimité.

➤ PARTICIPATION AUX 50 ANS DES PNR

Rappel du dernier comité : nous avons reçu une invitation pour le 12 octobre à 16h, pour l'inauguration du village des PNR à Bercy Village.

Information prise auprès de la FPNR, il est prévu un discours du Président puis une déambulation dans les stands.

M Leroux et M Binétruy étant déjà à Paris ce jour-là ont prévu de s'y rendre.

➤ DIVERS

• Lancement des Groupes entreprises et territoires par la CCI du Doubs

La CCI souhaite renforcer son action de proximité avec les territoires à l'échelle des SCOT. Elle crée donc des groupes d'animation spécifiques en lien avec les territoires. Pour le Pays Horloger nos interlocuteurs seront :

- Elus de la CCI référents Pays Horloger : Eric Boucher, Philippe Gilles
- Agents de la CCI référents : Frédérique Brischoux et Catherine Bourdin

Monsieur le Président ajoute qu'il a été évoqué une convention avec le Doubs Central, il faudra en évaluer la nécessité avec le Pays Horloger. La CCI était intéressée à connaître la ligne de partage entre le PETR et les communautés de communes. Nous leur avons expliqué que le PETR n'agit que sur des actions précises mais n'est pas compétent sur tout le champ économique.

L'objet de ce GET est de pouvoir se rencontrer régulièrement entre élus consulaires et élus locaux. Leurs dispositifs de suivi des effets suisses (DSES) est intéressant.

M Binétruy ajoute qu'il y a un partenariat avec la CCI au niveau de la communauté de communes du Val de Mordeau pour le suivi d'un certain nombre d'entreprises.

M Robert demande quelle articulation existe entre ce dispositif et les services de la Région, quels sont les contacts ?

M Binétruy répond que pour le moment avec la Région ils ont seulement validé la convention sur l'immobilier d'entreprise. Par ailleurs la SPL ARD devient l'AER, une SPL dont le droit d'entrée est de 5000 €.

M Robert souhaite la création d'une rencontre à l'échelle du PETR sur l'économie pour pouvoir peser sur certains dossiers.

M Leroux conclut que cela révèle un besoin de lien concernant le développement sur les territoires.

- **Réunion de la conférence transjurassienne (CTJ) sur la santé**

Un accord cadre vient d'être signé entre la France et la Suisse pour l'organisation transfrontalière des soins. Une rencontre a été organisée par la CTJ et l'ARS pour le présenter.

Pour notre territoire, les propositions sont reprises dans le contrat local de santé, elles portent sur l'organisation des urgences, la démographie médicale et l'accès à certains soins sur les plateaux techniques des hôpitaux suisses.

Mme Mollier, qui y représentait le Pays Horloger, déplore l'absence des assurances maladie françaises et suisses alors qu'elles sont des acteurs fondamentaux de la santé.

- **Request à Maïche**

M Ligier rappelle qu'il s'agit d'un projet Interreg France-Suisse. Cette rencontre a permis une visite du quartier et un échange sur les problématiques. Par ailleurs une étude a été conduite sur l'isolation d'un bâtiment du quartier, un travail doit être conduit également avec la population. La commune espère pouvoir faire le lien entre cette démarche et le travail en cours sur le PLU.

Il y a de nombreuses maisons horlogères dans le quartier d'expérimentation, il faut réussir à être plus vigilants lorsqu'il y a des travaux, l'isolation par l'extérieur par exemple fait perdre tout le cachet à certains bâtiments.

Mme Carette ajoute que tous les élus sont les bienvenus lors des prochaines étapes car nous souhaitons que cette démarche puisse être transposable. En plus des préconisations que l'équipe coordonnée par l'AUDAB pourra faire sur le quartier, l'architecte communal du Locle a présenté leur concept de rue résidentielle. Il a notamment montré l'importance du travail avec la population et les modalités de traitement de la problématique du stationnement.

M Frigo ajoute qu'il a participé à l'assemblée générale de patrimoine – environnement et que le problème de la conciliation de l'isolation par l'extérieur et de la préservation du patrimoine a été largement mis en avant.

- **SRADDET Bourgogne – Franche Comté**

M Robert a représenté le Pays Horloger à la réunion sur l'attractivité régionale le 19 septembre, il s'agissait d'une réflexion sur la façon de vendre la région aux habitants et aux touristes, trouver les éléments différenciateurs qui peuvent attirer. M Robert considère que l'on peut profiter de cette méthode dans le Pays Horloger et qu'il y a des choses à partager.

- **Réunion des Présidents de PNR et du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté**

M Robert souligne l'intérêt d'être invité avec les Parcs existants. La Région a présenté lors de cette réunion sa nouvelle politique en faveur des PNR. Elle a défini les grands axes sur la base desquels elle donnera des moyens d'action aux Parcs.

Il en ressort qu'il est difficile de prioriser les axes mais qu'en ce qui concerne notre projet, ce sont les axes développement et protection qui doivent être le plus suivi.

M le Président conclut qu'il est important de rester proches de la Région dans cette démarche car cette relation conditionne la réussite de ce projet.

- **Comité de pilotage PNR**

Ce comité a permis de présenter l'avancement de la démarche à nos partenaires Etat, Région, Département. Les débats ont porté sur la définition d'une méthode de travail avec chacun d'entre eux.

Ce fut également l'occasion de leur présenter les prochaines étapes de travail.

M Houser ajoute que la Région a insisté sur l'importance de mobiliser toutes les communes.

- **Rencontre avec le monde agricole**

Une réunion a été organisée à l'initiative de la profession. Le Pays Horloger a fait la présentation de ce qu'est un PNR en revenant particulièrement sur les enjeux agricoles de la charte.

Il a été décidé la mise en place d'une concertation spécifique avec eux.

Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Catherine Rognon et Paul Moureaux représentaient le Pays.

Mme Rognon explique que les problèmes environnementaux de l'été ont fait monter la tension. Les agriculteurs avaient peur de ne pas être entendus. Une réunion de travail est prévue le 6 novembre à Montlebon pour faire des propositions. Elle ajoute que Charles Schelle a particulièrement bien défendu le dossier. Par exemple, dans le PLU de Montlebon une attention particulière est portée aux murs patrimoniaux, un équilibre doit être trouvé.

M Houser ajoute que la chambre d'agriculture a bien montré les initiatives montées par d'autres PNR.

M Frigo, qui était le seul non issu de la profession, a ressenti un réel besoin de comprendre, il n'y avait pas uniquement une démarche d'opposition.

- **Forum des acteurs PNR**

M le Président rappelle le programme de la matinée et la répartition des prises de paroles.

N°	Thèmes	Axe	Elu référent
1	Environnement, ressources et patrimoine naturel	1	Gilles Robert, Samuel Houser
2	Patrimoine culturel, savoir-faire et bâti, vie associative	1	Jean-Pierre Frigo, Patrick laithier
3	Population, habitat, mobilité, services	2	Nathalie Pepe-Aubry, Dominique Mollier
4	Aménagement et urbanisme durables, paysages, climat	2	Denis Nappez, Bruno Todeschini,
5	Economie durable et innovation	3	Jean-Marie Binétruy, Régis Ligier
6	Agriculture, forêt et tourisme	3	Charles Schelle, Catherine Rognon
7	Projet fédérateur	4	Denis Leroux

Le but des ateliers est de :

- Relecture : la formulation est-elle claire pour tout le monde, faut-il la modifier ?
- Spatialisation : les mesures s'appliquent-elles à l'ensemble du territoire ?
- Priorisation : quelle est la mesure principale ?
- **Visite du Vice-Président à l'aménagement du territoire du Conseil Régional**

Le Vice-Président à l'aménagement du territoire souhaite rencontrer l'ensemble des territoires régionaux. La visite du Pays Horloger est prévue le 9 novembre entre 10h et 16h.

Les attentes sont les suivantes :

- Evoquer les priorités régionales en matière d'aménagement
- Visiter des lieux ayant bénéficié d'un soutien régional à travers les dernières contractualisations

Nous avons essayé de proposer une visite qui recouvre tous les thèmes : économie, culture, services et aménagement du territoire sur les principaux bourgs centres du territoire.

- Matinée : Morteau
 - Chantier de la salle culturelle : inscrit au CADD, 1ère réalisation de la reconversion du quartier de la gare.
 - Bâtiment Barostar : inscrit au contrat de Pays 2008-2014, reconversion d'une friche industrielle en hôtel d'entreprises pour maintenir des entreprises dans le bourg centre.
 - Sur ce second lieu, temps en salle : présentation du PETR et des projets en cours : PNR, SCOT, ...
- Midi : Déjeuner sur le secteur du Russey

- Après-midi : Maîche
 - Visite du pôle famille : contrat de Pays 2008 – 2014, l'occasion d'aborder la question de l'accès aux services publics
 - Présentation du projet de recyclerie : CADD, il n'y a encore rien à voir mais c'est un projet qui me paraît intéressant à mettre en avant
 - Puis temps de conclusion de la journée pour évoquer les perspectives du Pays en lien avec les priorités régionales.

M Binétruy propose d'ajouter le bâtiment 4 saisons du Gardot.

M Robert évoque la possibilité d'un arrêt à la chaufferie bois pour évoquer le réseau de chaleur.

- **Lettre info SCOT n°1**

Document diffusé dans les pochettes pour les membres du comité.

Elle est envoyée à tous les maires du Pays Horloger.

- **Dates à retenir**

- Plénière des acteurs : 7/10 à 09h00
- Visite d'Éric Houlléy, VP Région : 9/11
- Conférence des maires PNR : 18/11 à 09h00
- Conférence des maires SCOT : 09/12 à 09h00

- **Démarche biodiversité communale**

Un appel à projet est lancé autour d'une démarche participative, contacter Maxime Delavelle.

- **10ème anniversaire du forum transfrontalier**

Le 21/10 à 16h au Russey.

- **Réflexion sur l'avenir de la CCPR**

M Robert explique que suite à la loi NOTRe la CCPR s'interroge sur son avenir. L'expérience de l'année dernière montre qu'il faut anticiper le plus possible les évolutions de périmètres. Une étude a donc été lancée par la CCPR pour étudier 3 scénarios :

- CCPR seule
- CCVM et CCPR regroupées
- Une communauté de communes à l'échelle du PETR

Dans ce cadre, le bureau d'étude en charge de cette analyse demandera un certain nombre d'informations aux autres communautés de communes du PETR.

M Ligier répond que la fusion est encore en cours sur la CCVM et que cela reste un gros travail. Ils recherchent maintenant la stabilité. Ils ne sont pas prêts dans l'immédiat à lancer un nouveau scénario de bouleversements.

M Binétruy comprend la réaction de M Ligier et rappelle qu'au moment de la loi NOTRe, le préfet a souhaité prioriser l'obligatoire. Il faut maintenant conduire la réflexion. La CCVM est ouverte à la réflexion mais l'échéance n'est pas urgente. Si la fusion est imposée un jour, il faudra être prêts à décider dans de bonnes conditions.

M Todeschini ajoute que la CCVM est aussi limitrophe de la CC de Montbenoît où certains se posent des questions.

M Leroux conclut en indiquant que pour l'instant, le seul travail demandé se limite à fournir des renseignements au bureau d'étude. A ce stade il s'agit d'une étude CCPR.

La prochaine séance aura lieu jeudi 09 Novembre à 19h00 à Montbéliardot

Le Président
Denis Leroux

